

- du lundi au vendredi de
8H15 à 12H00
- un samedi matin sur
deux de 8H30 à 11H30

Permanence du Maire :
**Mme le Maire Christelle
CLEMENT** reçoit sur
rendez-vous.



34, rue du 10 Septembre

3 permanences pendant
l'été, de 9H30 à 11H30,
les samedis :

- 19 juillet
- 9 août
- 23 août

Réouverture aux horaires
habituels à partir du mardi
2 septembre :

- le mardi de
16H00 à 18H00
- le samedi de
10H00 à 12H00

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Christelle CLEMENT

COMITE DE REDACTION
Anne CHARLES
Michèle BIGOT
Christiane CHAROLLE
Florence COURAGEOT
François ROUSSELLE

ETAT CIVIL 1^{ER} SEMESTRE 2014

NAISSANCES

- Jeanne, Charlotte, Anaïs CHANIET le 05 mars 2014
- Lison, Aurélie RUBAGOTTI le 15 mars 2014
- Gabin RUBIO le 22 mars 2014
- Capucine HEBERT-LORIOU le 28 avril 2014
- Lina BOUHLALA le 24 mai 2014
- Alix PEREIRA le 07 juin 2014



MARIAGES

- TIRANT Audrey et MILLOT Damien le 15 février 2014
- LALANDE Jessica et MARTINEZ Thierry le 22 février 2014
- HERITIER Magali et BALMEUR Ludovic le 07 juin 2014
- JELSCH Cécile et PEPIN Stéphane le 26 juin 2014

DECES

- COLLEON Laure née ATTUYER, 97 ans, le 16 janvier 2014
- PONCOT Bernard, 84 ans, le 15 février 2014
- BEZ Lucie née MUGNIER, 91 ans, le 08 avril 2014
- PERROT Simone née BOUDIN, 88 ans, le 17 avril 2014
- CONFAIS Jacqueline, 91 ans, le 24 avril 2014
- FRESET Lucie née BAUQUIER, 95 ans, le 30 mai 2014



UN PEU DE CIVISME



LES CROTTES DE CHIENS

GY compte de plus en plus de chiens. Par respect pour tous, nous vous demandons de ramasser les crottes de votre animal.

RESPECTONS LES VOISINS

Les horaires pour effectuer les travaux divers d'extérieur à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de gêner les voisins sont :
- les jours ouvrables de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H30.
- dimanche et jours fériés : de 10H00 à 12H00.

LES MANIFESTATIONS DE L'ETE

- ★ **13 juillet :** Retransmission de la finale de la Coupe du Monde 2014 de football
Feux d'artifice à la fin du match
Bal animé par DJ
Petite restauration et buvette
Complexe sportif et stade
- ★ **14 juillet :** Concours de pétanque ouvert à tous
Stade de Gy
- ★ **20 juillet :** Concours officiel tête à tête masculin et concours tête à tête féminin
Place du Lavoir
- ★ **25 juillet :** Concours Vision d'artistes dans les rues à partir de 9H00
Marché nocturne organisé par l'Office de Tourisme des Monts de Gy à partir de 17H00
Place de l'Hôtel de Ville et Grande Rue
- ★ **15 août :** Vide-greniers organisé par l'Office de Tourisme des Monts de Gy
Petite restauration - Gaufres - Buvette
Place de l'Hôtel de Ville et rue Beauregard
- ★ **Randonnées à thèmes** tous les vendredis après-midi (circuits entre 8 et 9 km) - Renseignements à l'Office de Tourisme des Monts de Gy au 03.84.32.93.93

Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- Le budget communal 2014
- Le conseil municipal
- La commune adhère à plusieurs syndicats
- Les projets en cours
- Zoom sur ...
- Horaires du secrétariat de mairie
- Horaires de la bibliothèque
- État civil 1^{er} semestre 2014
- Un peu de civisme
- Les manifestations de l'été



Chères Gyloises, chers Gylois,

Le 23 mars dernier, vous avez élu votre conseil municipal pour 6 ans, avec 9 nouveaux conseillers. Cette nouvelle mandature, je la souhaite efficace et dévouée, dans la continuité de la précédente, au service de tous les Gylois.

Je remercie toutes les Gyloises et tous les Gylois de s'être déplacés pour voter : plus de 79 %, c'est plus que la moyenne nationale et c'est tant mieux ! Votre attachement à notre commune, votre intérêt pour les élections municipales sont, à ce titre, un signe de bonne santé civique.

Nous avons de beaux projets en perspective qui, sur les plans économique, social et humain, auront des retombées indéniables sur notre commune !

Merci pour la confiance que vous nous accordez !

Merci aux élus pour leur travail !

Merci aux agents communaux, techniques et administratifs, dont la mission est d'assurer une meilleure qualité du service public !

Merci aux associations pour leur dynamisme !

Merci à tous les acteurs de la commune !

Le Maire,
Christelle CLÉMENT

LE BUDGET COMMUNAL 2014

Comme les années précédentes, le budget voté en février par le précédent conseil municipal est un budget de rigueur. En cette année électorale, aucun projet important n'a été engagé.

- La section de fonctionnement, votée en suréquilibre, permet de dégager un solde positif de 45 000 € environ. Les charges de personnel représentent le poste le plus important (27 %), les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante pèsent pour 22 % chacune.

- La section d'investissement a également été votée en suréquilibre de 14 000 €. Les principales dépenses portent sur la construction du local Place du Lavoir, le réaménagement du square, l'acquisition du cinéma Rex, des travaux sur le réseau électrique et des travaux de voirie.

Immobilisations corporelles	71 800,00 €
Achat de terrains	6 800,00 €
Achat du cinéma	26 000,00 €
Achat balayeuse, désherbeur thermique	6 000,00 €
Mobilier divers	3 000,00 €
Décorations Noël et aire de jeux	30 000,00 €

Immobilisations en cours	121 556,00 €
Mise en conformité aire de jeux	6 000,00 €
Investissements divers	8 600,00 €
Local Place du Lavoir	40 000,00 €
Optimisation installation éclairage public	21 556,00 €
Extension réseau électrique rue du Stade	14 300,00 €
Voirie et entretien voies communales	31 100,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	156 620,00 €	Excédent antérieur reporté	132 260,80 €
Charges de personnel	194 390,00 €	Atténuation de Charges	24 900,00 €
Reversement FNGIR	77 044,00 €	Vente de produits	3 880,00 €
Virement section d'investissement	0,00 €	Impôts et taxes	293 995,00 €
Opérations d'ordre	56 678,00 €	Dotations, subventions	170 539,00 €
Autres charges de gestion courante	160 100,00 €	Autres produits de gestion	126 500,00 €
Charges financières	50 200,00 €	Produits financiers	5,00 €
Charges exceptionnelles	12 500,00 €	Produits exceptionnels	583,00 €
TOTAL	707 532,00 €	TOTAL	752 662,80 €

SOLDE (Recettes - dépenses)	45 130,80 €		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Solde antérieur reporté	136 434,23 €	Virement section de fonctionnement	0,00 €
Opérations patrimoniales	8 413,08 €	Produits des cessions	183 875,29 €
Remboursement d'emprunts	214 400,00 €	Opérations d'ordre	56 678,00 €
Subvention d'équipement	40 000,00 €	Réintégration de frais	8 413,08 €
Immobilisations corporelles	71 800,00 €	Dotations, fonds divers	289 077,62 €
Immobilisations en cours	121 556,00 €	Subvention d'investissement	67 200,00 €
TOTAL	592 603,31 €	Emprunts et dettes	1 500,00 €
TOTAL	592 603,31 €	TOTAL	606 743,99 €

SOLDE (Recettes - dépenses)	14 140,68 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	



VILLE DE GY

1 place de la Mairie
70700 GY

Tél :

03.84.32.85.28

Fax :

03.84.32.85.40

Mail :

mairie.gy@wanadoo.fr

Internet :

http://www.mairie-gy.fr



Mme **Christelle CLEMENT**,
Maire
Mr **Michel FLOCH**,
1^{er} adjoint
Mme **Anne CHARLES**,
2^{ème} adjointe
Mr **Thierry GOUSSET**,
3^{ème} adjoint
Mme **Christiane CHAROLLE**
Mme **Virginie GURGEY PARTY**
Mr **Jean Louis NEISS**
Mme **Michèle BIGOT**
Mr **Pascal BEGEOT**
Mme **Maryline JACQUOT**
Mr **David MERIQUE**
Mme **Florence COURAGEOT**
Mr **Antoine GUENET**
Mme **Danielle BRUET**
Mr **François ROUSSELLE**

SIED 70 (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE)

Le SIED est un syndicat composé de 545 communes du département ; c'est l'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité sur toutes les communes du département. A ce titre, les communes ont transféré au SIED 70, d'une part, leur pouvoir d'autorité concédant du service public d'électricité et, d'autre part, des travaux du réseau de distribution publique d'électricité. **Thierry GOUSSET** est titulaire et **Antoine GUENET** suppléant.

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES

Association loi 1901 créée en 1933, la fédération nationale regroupe des communes ayant sur leur territoire une forêt publique. Ses objectifs visent à améliorer, développer et valoriser le patrimoine forestier des collectivités pour promouvoir une gestion durable multifonctionnelle et placer la forêt au cœur du développement local.

Ses missions :

- Représenter les communes et défendre leurs intérêts
- Organiser la mise en place de partenariats (avec l'ONF, les collectivités territoriales)
- Aider les maires à exercer leurs responsabilités de propriétaires et de gestionnaires de forêts communales en conduisant des actions d'information et de formation.
- Bâtir le futur en proposant des schémas stratégiques forestiers de territoire.

Michel FLOCH est titulaire et **Florence COURAGEOT** suppléante.

SYNDICAT DES EAUX DE BUCEY LES GY

Le service de distribution de l'eau potable est assuré par le SYNDICAT des EAUX de BUCEY LES GY. Ce service est géré sous forme d'affermage avec GAZ et EAUX.

Christelle CLEMENT et **Michel FLOCH** sont délégués titulaires.

SYNDICAT DE LA MORTHE

Le syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Morthe et du Drugeon a pour but de gérer les cours d'eau et de reconquérir le bon état chimique et écologique de la Morthe ainsi que des milieux aquatiques sur le bassin versant. Le bassin versant de la Morthe s'étend sur 25 880 km² pour 270 km de cours d'eau. Les principaux affluents de la Morthe sont le Cabri, Le Petite Morthe, la Colombine et la Dhuys. Parmi les 27 communes concernées par ces cours d'eau, seules 15 adhèrent au syndicat.

Pascal BEGEOT et **François ROUSSELLE** sont titulaires.

PETITES CITES COMTOISES DE CARACTERE



Petites Cités
Comtoises
de Caractère

L'association, créée en 1989, regroupe aujourd'hui 36 petites agglomérations de l'espace rural. Elles sont dotées du label « Petites Cités Comtoises de Caractère » (PCCC) car elles représentent toutes les traces historiques d'une activité urbaine et ont un patrimoine urbain, architectural et paysager de premier ordre.

Cette association a pour but de préserver, valoriser et promouvoir ce patrimoine qu'elle veut faire vivre. Ses actions visent à valoriser le patrimoine, sensibiliser les publics, améliorer le cadre de vie des habitants et permettent un accueil de caractère pour les touristes. **Anne CHARLES** est correspondante référente, **Florence COURAGEOT** participe à la commission culture/animation et **David MERIQUE** à celle du patrimoine

SYNDICAT DES COMMUNES DU SECTEUR SCOLAIRE DE GY

Lors de sa création en 1974, ce syndicat avait pour objectif de gérer et financer l'investissement et le fonctionnement du Collège de GY. Aujourd'hui, les 35 communes adhérentes participent essentiellement au fonctionnement du Foyer Socio-éducatif du collège. **Christelle CLEMENT** est titulaire et **Jean Louis NEISS**, suppléant. Ce syndicat est présidé par **Christelle CLEMENT**.

SYNDICAT DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE GY

Ce syndicat a pour mission de gérer et financer l'investissement et le fonctionnement des écoles maternelle et primaire de GY. Onze délégués représentent les huit communes adhérentes. **Michèle BIGOT**, **Christelle CLEMENT** et **David MERIQUE** sont délégués. Ce syndicat est présidé par **Christelle CLEMENT**.

REAMENAGEMENT DU SQUARE



De nouveaux jeux et bancs viennent d'être installés pour un coût total de 23 846 €.

CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE AU BOIS AVEC RESEAU DE CHALEUR

Les travaux de construction d'une chaufferie au bois déchiqueté viennent de débuter rue du Stade sur la partie haute du terrain qui accueillera le futur pôle scolaire.

Cette chaufferie fonctionnera avec une chaudière à bois déchiqueté qui fournira 80% de la chaleur ; une chaudière à granulés servira en cas de besoin en période hivernale. Le réseau de chaleur alimentera le collège Raymond GUEUX, le gymnase et le futur pôle scolaire.

Le coût de cette construction s'élève à 437 000 € dont

Les aires de réception des jeux existants ont également été mises en conformité pour un coût de 6 000 €.

Le réaménagement sera finalisé à l'automne, avec une remise en état des jeux existants (ponçage, peinture...), et de la clôture.



287 300 € pris en charge par le SIED qui est maître d'ouvrage, 139 700 € de subventions du Conseil Général et 10 000 € relevant des certificats d'économies d'énergie.

La mise en service est prévue fin octobre-début novembre.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Approuvé par le Conseil le 3 juin dernier, le S.D.A définit les zones en assainissement collectif et celles en assainissement individuel.

Les deuxième et troisième tranches d'optimisation de l'installation d'éclairage public auront lieu simultanément cette année, pour accélérer l'optimisation de cette installation.

Ces travaux envisagés par le SIED consistent à remplacer 80 luminaires

FIBRE OPTIQUE

Des petites tranchées ont été réalisées dernièrement dans les rues de GY. Il s'agit du Génie Civil permettant le passage de la fibre optique. Cette dernière a pour but d'améliorer la couverture haut débit dans les zones rurales.

Objectif 2015 : assurer au moins un niveau de service de 2 Mbps à tous les utilisateurs.

Objectif 2025 : atteindre 100% de lignes THD en Haute-Saône.

Des travaux importants s'annoncent, avec la reprise des réseaux dans plusieurs rues et la construction d'une nouvelle station d'épuration.

ECLAIRAGE PUBLIC

pour un coût total de 32 600 € dont 10 900 € à charge de la Commune.

Cette opération permettra une économie de consommation énergétique de plus de 40% en parallèle à la décision d'éteindre l'éclairage public de 1 à 5 h à compter de septembre 2014.

FLEURISSEMENT

Notre village s'est inscrit au concours Départemental des Villages Fleuris. Bien sûr pour cette année, il serait présomptueux de prétendre à la récompense d'une fleur mais il faut que tous les Gylois essaient de s'investir pour rendre notre bourgade plus attrayante. Si chaque citoyen entretient les abords de sa demeure et arrose les fleurs disposées par la Commune à proximité de chez lui, on améliorera l'aspect de notre petite cité. Le nouveau Centre de Secours constitue un bel exemple de fleurissement réussi de GY, sans aucune participation de la Commune. Pour la Campagne 2015 une Commission Communale sera créée en début d'année, elle sera composée de quelques élus et aussi des bonnes volontés qui viendront les aider. Si vous vous sentez concernés, vous pourrez vous inscrire en Mairie. Cette année des prix seront alloués par la commune pour récompenser les plus beaux fleurissements de façades, cours, jardins ouverts sur la rue, etc...

A vos arrosoirs et de belles fleurs partout !!!!!



ZOOM SUR ...

UNE NOUVELLE CASERNE POUR LES HOMMES DU FEU

Implantée à la sortie de Gy direction Bucey les Gy, le nouveau Centre de Secours est opérationnel depuis le mois de février. Une construction qui s'est avérée indispensable, les anciens locaux au cœur du village étant devenus trop exigus avec des sorties de véhicules souvent difficiles.

Ce bâtiment tout en longueur pour s'adapter à la configuration du terrain, d'une surface de 480 m², comprend deux parties, une zone administrative et une zone de remisage qui comporte 5 travées de véhicules. Cette nouvelle structure récompense le dévouement et le dynamisme sans faille de nos sapeurs-pompiers, un dynamisme nécessaire pour répondre à une activité opérationnelle en perpétuelle augmentation.



Le Centre de Gy est placé sous l'autorité du **Lieutenant Pascal CRUCEREY**, secondé par l'**adjudant François MORELLO**. Il est composé de 25 sapeurs-pompiers dont 7 personnels féminins. Tous font preuve de beaucoup de motivation et d'une grande disponibilité.

L'inauguration officielle a eu lieu le 2 juin et des portes ouvertes, organisées le 7 juin par l'Amicale des pompiers, ont permis à la population une visite des lieux.

C'est un bel exemple d'aménagement du territoire et de consolidation en milieu rural d'un service public dont les missions consistent à sauver des vies et à préserver les biens.